DIALOGUE: UNITÉS LEXICALES ET ANALYSE DU SENS

Henriette Walter

Université de La Sorbonne

En este artículo, se realiza un análisis axiológico que permite sobre la base de 54 rasgos significativos, clasificar las unidades léxicas referidas a los diferentes tipos de diálogo, en lengua francesa.

(This paper presents an axiological analysis of lexical units used in French in different types of linguistic exchanges from the point of view of 54 significant features).

LE DIALOGUE D'ENQUÊTE ET LES AUTRES DIALOGUES

Les descriptions linguistiques de XXe siècle reposent en général sur un corpus oral enregistré, à partir d'un questionnaire souvent accompagné de la lecture d'un texte contenant des formes linguistiques difficiles à trouver réunies dans un corpus spontané. Ces deux types de données présentent l'avantage d'obtenir des informations comparables pour les différents informateurs, ce qui permet d'établir des corrélations entre la langue et les différents types de locuteurs, et d'étudier la documentation recueillie sous l'angle de la diversité des usages.

¹ Walter, Henriette. 1987. "Intérêt et limites des questionnaires pour étudier le français oral", Oralité et littérature: France-Québec 1, *Présence francophone* 31, Sherbrooke, Canadá, pp. 31-43.

En outre, tout corpus se doit aussi de comporter des séquences de discours spontané, qui doivent permettre de nuancer ce qu'un questionnaire ou une lecture peut avoir de stéréotypé et de peu naturel. Il s'agit soit d'une sorte de conversation à bâtons rompus entre l'enquêteur et l'informateur, soit d'un entretien selon un schéma préalable. Mais peut-on dans ce cas parler vraiment de dialogue?

Si l'on prend le terme de *dialogue* dans son acception ordinaire et très générale de "entretien entre deux personnes" (*Petit Robert*) ou de "conversation ou échange de vues entre deux ou plusieurs personnes" (*Petit Larousse Illustré*), il est nécessaire, pour caractériser le dialogue d'enquête, d'y ajouter deux précisions supplémentaires:

- 1) Il y a un déséquilibre entre les interlocuteurs, un seul d'entre eux, l'informateur, faisant en principe l'objet d'une étude. Ce déséquilibre a des répercussions sur la structure de l'entretien, qui, se faisant à l'initiative de l'enquêteur, entraîne la succession questions-réponses, toujours dans la même direction: l'enquêteur est celui qui pose les questions et l'informateur celui qui y répond. Mais un dialogue n'implique-t-il pas que l'échange se fasse dans les deux sens?
- 2) L'enquêteur a prévu ses questions, leur contenu et leur forme, ainsi que l'ordre dans lequel elles seront posées, alors que l'informateur est pris au dépourvu, à dessein bien sûr, puisque l'on souhaite qu'il parle spontanément et avec naturel. Mais ne doit-on pas considérer comme un trait pertinent du dialogue la réciprocité, l'égalité devant la prise de parole?

TYPOLOGIE ET AXIOLOGIE

Ces rapides observations sur le dialogue d'enquête conduisent tout naturellement à chercher à le situer par rapport aux autres types de dialogues. Pour ce faire, il faudrait établir au préalable une typologie complète des dialogues, ce qui reviendrait à énumérer toutes les situations de dialogues possibles. Au lieu de prendre comme point de départ toutes les situations de dialogue dans la réalité extra-linguistique, on peut partir des termes désignant des situations de dialogue dans le cadre d'une langue particulière. Ce faisant, à défaut d'une typologie générale, une analyse des signifiés de tous les lexèmes répertoriés devrait permettre de mettre en évidence les traits pertinents de sens du dialogue en français, c'est-à-dire d'en établir l'axiologie à partir des unités lexicales existantes.

SÉMANTIQUE ET AXIOLOGIE

Rappelons que, dans la théorie fonctionnelle, l'axiologie² est une analyse du sens dans une langue particulière, alors que la sémantique est l'analyse du sens en général, sans référence à une langue donnée, de même que la phonologie est l'analyse des unités phoniques dans une langue particulière et la phonétique la description de toutes les productions phoniques possibles. Dans le cas qui nous intéresse, établir la typologie de toutes les situations de dialogue, sans considération des unités lexicales grâce auxquelles elles se manifestent dans une langue particulière ressortirait à la sémantique —de même que l'étude de tous les sons pouvant être articulés par un être humain, sans considération d'une langue particulière, ressortit à la phonétique. Si, au contraire, au lieu de partir de la substance sémantique —en l'occurrence les différentes situations dialogiques—on part des unités significatives d'une langue donnée, par exemple le français, on est dans le domaine de l'axiologie. Il faudra pour cela analyser chacun des signifiés des lexèmes existants, c'est-à-dire identifier les traits pertinents de sens de chacun des types de dialogue pour lesquels il existe un terme dans cette langue et établir les solidarités et les oppositions des traits de sens qui les composent.

AXIOLOGIE DU DIALOGUE EN FRANÇAIS

Avant d'aborder l'analyse axiologique du dialogue en français, il faudrait établir un inventaire complet des unités significatives à étudier, qui constitue notre corpus. L'exhaustivité étant impossible à atteindre en matière de lexique, on trouvera néanmoins ci-dessous une liste raisonnée des unités lexicales se rapportant aux différents types de dialogue dans la langue française.

INVENTAIRE DES UNITÉS

Les explications sont celles du Petit Robert 1987, à moins d'indication contraire. (PL Petit Larousse illustré 1990 — JPC Jean-Paul Colin, Dictionnaire d'argot Larousse 1991 — GL Grand Larousse encyclopédique 1960 — HW Henriette Walter).

Cet inventaire constitue le corpus de données, avant analyse.

abouchement (vx ou litt): Entretien, entrevue.

altercation: Echange bref et brutal de propos vifs, de répliques désobligeantes.

² Le concept d'axiologie a été élaboré par André Martinet dans les années 70.

amébée: (adj) Se dit d'un dialogue ou d'un chant où deux interlocuteurs se répondent par des couplets ordinairement de même longueur (GL).

aparté: Entretien particulier, dans une réunion.

audience: Entretien accordé par un supérieur.

causette (faire la): Bavarder familièrement.

colloque: Débat organisé entre plusieurs personnes sur des questions de doctrine, avec moins de participants que dans un congrès.

communication (à un congrès): Exposé préparé à l'avance, à l'occasion d'un colloque ou d'un congrès (HW).

communication (téléphonique): Conversation à distance (HW).

conciliabule: 1/ (vx) Réunion secrète de personnes soupçonnées de mauvais desseins. 2/ Conversation où l'on chuchote, comme pour se confier des secrets.

conférence: Discours, causerie où l'on traite en public une question littéraire, scientifique, artistique, politique...

conférence de presse: Réunion où une ou plusieurs personnalités s'adressent aux journalistes.

congrès: Réunion de personnes qui se rassemblent pour échanger leurs idées ou se communiquer leurs études.

consultation (médicale): Dialogue entre un médecin et son patient (HW).

controverse: Discussion suivie sur une question, une opinion.

conversation: Echange de propos (naturel, spontané).

converse (arg): Apocope de conversation (JPC).

cours: Enseignement donné par un professeur, avec possibilité, pour l'auditoire, de poser des questions (HW).

débat: Discussion organisée et dirigée.

dialogue: Entretien entre deux ou plusieurs personnes (PL)

dialogue d'enquête (linguistique): Conversation entre un enquêteur et un informateur, suscitée afin d'analyser les productions linguistiques de ce dernier (HW)

discussion: Echange d'arguments, de vues contradictoires.

disputation: (XVIe. s.) Discussion publique sur un sujet théologique, joutes oratoires entre ministres protestants et théologiens catholiques (GL).

échange de vues: Entretien où l'on expose les conceptions des parties en présence.

engueulade: Echange d'invectives grossières et bruyantes

entretie: Echange de paroles avec une ou plusieurs personnes.

face à face: Débat contradictoire organisé entre deux personalités, le plus souvent sur des thèmes politiques, et destiné à un large public.

forum: Colloque, symposium.

grand oral (dans un concours): Exposé oral du candidat devant plusieurs examinateurs, qui lui posent des questions (HW).

interrogation (d'examen): Ensemble de questions que l'on pose à un candidat.

interrogatoire: Suite de questions posées par un magistrat.

intervention: Exposé impromptu d'un auditeur, qui peut aussi consister en questions posées à l'orateur (HW).

interview: Entrevue au cours de laquelle un journaliste interroge une personne sur sa vie, ses projets, etc., en vue de publier une relation de l'entretien.

journée d'étude: Colloque qui ne dure qu'une seule journée (HW).

joute oratoire: Discussion où l'on rivalise de talent oratoire (HW).

joute littéraire: Discussion où l'on rivalise de talent oratoire (HW).

logomachie: Querelle sur les mots, sur des choses insignifiantes.

marchandage: Tractation dans laquelle on discute pour acheter ou vendre quelque chose au meilleur prix.

messes basses (faire des): Parler à voix basse, faire des apartés.

négociations: Série d'entretiens, d'échanges de vues, de démarches qu'on entreprend pour parvenir à un accord.

oaristys (litt): Conversation tendre (PL).

palabre: Discussion interminable et oiseuse.

passe d'armes: Echange d'arguments, de répliques vives.

plaidoirie: Exposition orale des faits d'un procès et des prétentions du plaideur.

plébiscite: Vote direct du corps électoral par oui ou par non sur la confiance qu'il accorde à celui qui a pris le pouvoir.

polémique: Débat vif ou agressif (HW).

pourparlers: Conversations entre plusieurs parties pour arriver à un accord.

questionnaire (de sondage): Série de questions posées par l'enquêteur et auxquelles chaque informateur répond (HW).

Consultation des membres d'une collectivité.

séminaire: Groupe de travail dirigé par un professeur et où les étudiants participent activement.

soutenance (de thèse): Exposé oral du candidat, suivi des exposés des membres du jury, qui lui posent des questions (HW).

symposium: Congrès scientifique réunissant un nombre restreint de spécialistes.

table ronde: Réunion caractérisée par le principe d'égalité pour discuter de questions d'intérêt commun.

talk-show: Entretien-spectacle, le plus souvent télévisé, consistant en une conversation entre un animateur et un ou plusieurs invités, sur un thème donné (HW).

tête à tête: Entretien de deux personnes qui se trouvent seule à seule.

tractations: Négociations de caractère officieux et occulte, où interviennent des manœuvres et des marchandages.

DÉFINITION DU DIALOGUE EN GÉNÉRAL

Si l'on examine cet inventaire en y cherchant les traits pertinents de sens de chacune des unités lexicales, il apparaît que tout dialogue doit contenir au moins les trois traits de sens suivants:

- 1. échange de paroles
- 2. entre deux ou plus de deux personnes
- 3. qui parlent tour à tour en se répondant.

L'ensemble de ces conditions, nécessaires et suffisantes pour identifier un dialogue, a permis d'éliminer d'une première liste les termes susceptibles d'entrer dans cette catégorie mais qui ne répondaient pas à chacun de ces trois critères.

Ce sont les termes correspondant à des situations:

1/ où il n'y a pas forcément émission de paroles (assemblée, Conseil, démêlé, différend, dispute, entrevue, huis clos, querelle, rencontre, rendezvous, réunion...)

2/ où les paroles émises ne s'adressent pas en principe à un interlocuteur (soliloque, monologue...)

3/ où une personne s'adresse à un ou plusieurs auditeurs, qui ne lui répondent pas par des paroles. La liste de ce type de lexèmes est particulièrement longue, sans être exhaustive

admonestation	adresse	allocution
annonce	avertissement	avis
blâme	boniment	cancans(faire des)
chantage	commandement	compliment
consigne	contestation	cours magistral
déclaration	défense	diatribe
directives	discours	éloge
exhortation	exposé	harangue
homélie	instructions	invective
laïus	leçon d'agrégation	manifeste
mercuriale	motion	note
notification	objection	observations
oraison funèbre	ordre	panégyrique
plaidoyer	prêche	prédication
prescription	proclamation	protestation
prône	recommandation	récrimination
remontrance	renseignement	reproche
sermon	speech	toast

Certaines unités lexicales, telles que bavardage, babillage, caquetage, causerie, confession, jacasserie, papotage, parlote, (tailler une) bavette, qui peuvent être employées aussi bien comme synonymes de conversation que comme synonymes de discours, n'ont pas non plus été retenues pour l'analyse qui suit.

Cette analyse ne prend donc strictement en compte que des unités lexicales comprenant obligatoirement au moins les trois traits de sens permettant d'identifier un dialogue en général. Les traits supplémentaires de sens sont précédés du signe +. Les unités lexicales auxquelles ils s'opposent par ces nouveaux traits de sens sont précédés du signe \neq .

ANALYSE AXIOLOGIQUE ET CLASSEMENT DES DIFFÉRENTS TYPES DE DIALOGUE

1. TERMES GÉNÉRIQUES:

dialogue entretien
conversation audience
échange de vues causette (fam)
converse (argot)
abouchement (vx)

Ces huit termes sont en principe des variantes lexicales répondant à la définition du dialogue, mais on pourrait vouloir opposer dialogue, conversation ou échange de vues, entre personnes parlant d'égal à égal, à entretien et à audience, qui supposent des interlocuteurs s'adressant la parole de façon plus formelle, peut-être en raison de considérations hiérarchiques. On devrait sans doute aussi mettre à part causette et converse, à la fois parce que ces termes sont des variantes stylistiques, familière ou argotique, et parce qu'ils désignent généralement des conversations de peu d'importance, ainsi que abouchement, terme générique ancien, variante de entretien.

Si l'on accepte ces restrictions, seuls dialogue, conversation et échange de vues pourraient être considérés comme des HYPÉRONYMES, c'est-à-dire des lexèmes contenant uniquement les trois traits de sens définissant le dialogue en général:

- utilisation de la parole
- entre deux ou plus de deux personnes
- se répondant l'une à l'autre

Outre ces trois traits pertinents de sens caractérisant le dialogue en général, tous les autres lexèmes désignant les divers types de dialogues, possèdent un ou plusieurs traits de sens supplémentaires. Ces lexèmes ont été groupés cidessous selon le trait pertinent qu'ils ont en commun.

2. DIALOGUE + ENTRE PERSONNES QUI NE SONT PAS DU MÊME AVIS

discussion ≠ conversation, oaristys...

débat ≠ conversation, oaristys...

altercation

- + vivacité et agressivité ≠ discussion, débat
- + brièveté ≠ controverse

polémique

+ vivacité et agressivité ≠ discussion, débat

controverse

+ (débat) prolongé ≠ altercation

engueulade

- + (propos bruyants) ≠ discussion, débat
- + (propos grossiers) ≠ altercation

logomachie

+ (discussion) portant sur des mots ≠ discussion, débat

passe d'armes

+ (discussion) vive ou brillante ≠ discussion, débat

joute oratoire

+ rivalité de talent ≠ discussion, débat

joute littéraire variante de joute oratoire amébée (adj)

+ Caractérise un dialogue où les 2 interlocuteurs se répondent par des textes de même longueur ≠ oaristys, tête à tête

palabre

+ (discussion) interminable et oiseuse ≠ débat, altercation

pourparlers

+ en vue d'aboutir à un accord ≠ discussion, débat

négociations variante de pourparlers

tractations variante de pourparlers

marchandage variante de pourparlers

3. DIALOGUE + UNE SEULE PERSONNE S'ADRESSANT À PLUSIEURS

conférence

- + sans interruption ≠ cours
- + avec questions éventuelles en fin de la conférence ≠ **séminaire**

conférence de presse

- + s'adressant aux journalistes ≠ conférence, cours, cours
- + par un professeur ≠ conférence
- + avec questions éventuelles à n'importe quel moment ≠ séminaire

séminaire

- + par un professeur ≠ conférence
- + avec interventions prévues ≠ cours, conférence

communication (à un congrès)

- + exposé préparé ≠ intervention
- + sans intervention prévue ≠ cours
- + avec questions éventuelles à la fin ≠ séminaire
- + au cours d'un congrès ≠ conférence

intervention (à un congrès)

- + exposé impromptu, en réaction à ce que dit l'orateur ≠ communication
- + au cours d'un congrès ≠ conférence

congrès

- + ensemble de communications et d'interventions ≠ (**communication**, **intervention**)
- + grande réunion de spécialistes ≠ colloque

colloque

- + ensemble de communications et d'interventions ≠ (communication, intervention)
- + petite réunion de spécialistes ≠ congrès

journée d'étude

- + ensemble de communications et d'interventions ≠ (communication, intervention)
- + petite réunion de spécialistes ≠ congrès
- + se limitant à une seule journée

symposium variante de colloque

forum variante de colloque

4. DIALOGUE + ENTRE DEUX PERSONNES SEULEMENT

aparté

+ au milieu d'une réunion ≠ conversation, tête à tête

messes basses (faire des)

- + au milieu d'une réunion ≠ conversation, tête à tête
- + à voix basse ≠ aparté

tête à tête

+ sans témoins ≠ aparté, messes basses

face à face

- +débat, c.à.d. entre personnes qui ne sont pas du même avis ≠ conversation
- + destiné à un large public ≠ conciliabule

oaristys

+ (conversation) tendre ≠ face à face, altercation

consultation (médicale) ≠ conversation

+ entre un médecin et son patient ≠ interrogatoire, interrogation, interview.

5. DIALOGUE + "DÉSÉQUILIBRÉ" (LA OU LES MÊMES PERSONNES POSANT TOUJOURS LES QUESTIONS, L'AUTRE DONNANT TOUJOURS LES RÉPONSES)

dialogue d'enquête linguistique

+ en vue d'une description linguistique ≠ en situation d'examen

interrogation (à un examen) ≠ conversation

+ en situation de justice ≠ interrogation

interview = conversation

- + dirigée par un journaliste ≠ interrogatoire, interrogation, questionnaire
- + en vue de publier une relation de l'entretien ≠ oaristys, consultation médicale

soutenance (de thèse)

- + exposés successifs ≠ conférence, cours
- + en situation d'examen ≠ plaidoiries

grand oral

- + en situation d'examen ≠ interrogatoire
- + dans le cas d'une Grande Ecole ≠ interrogation à un examen

6. DIALOGUE + AVEC DU PUBLIC

table ronde

- + plus de deux personnes ≠ face à face
- + discutant sur un pied d'égalité ≠ interrogatoire

talk-show

- + à la télévision ≠ table ronde
- + dirigé par un journalise ≠ interview, conférence de presse,

disputation (XVIº s.)

- + (discussion) sur un sujet théologique (entre ministres protestants et théologiens catholiques) ≠ **discussion**, **débat**
- 7. DIALOGUE + ÉCHANGE UNIQUE

questionnaire (de sondage)

+ aboutissant à un résultat statistique ≠ plébiscite, référendum

plébiscite

- + aboutissant à un résultat politique **zquestionnaire de sondage d'opinion**
- + vis-à-vis de celui qui a pris le pouvoir ≠ référendum

référendum

- + aboutissant à un résultat politique ≠ questionnaire de sondage d'opinion
- + concernant un sujet d'intérêt général ≠ plébiscite, plaidoyer
- 8. DIALOGUE + SECRET

conciliabule ≠ interview

9. DIALOGUE + À DISTANCE

communication (téléphonique) ≠ conversation

10. DIALOGUE + EXPOSÉS SUCCESSIFS

plaidoiries ≠ interrogatoire

+ en situation de justice ≠ soutenance de thèse

A noter que chacune des plaidoiries, celle de la partie civile et de l'accusé, ainsi que le réquisitoire de l'avocat général ne constituent qu'une partie du dialogue

AXIOLOGIE ET HIÉRARCHISATION DES TRAITS DE SENS

L'analyse axiologique qui précède a abouti à un classement des unités lexicales désignant les différents types de dialogues dans la langue française en dix groupes de lexèmes partageant, en plus des trois traits de sens permettant d'identifier un dialogue en général, un même trait pertinent de sens supplémentaire.

Si ce classement passe nécessairement sous silence d'autres groupements possibles sur la base des autres traits de sens que ces unités lexicales ont en commun—*l'interview et le talk-show*, par exemple, partagent aussi le trait de sens "dirigé par un journaliste"— il a l'avantage, en hiérarchisant tous les lexèmes sur le plan quantitatif, de donner un relief particulier à certains traits de sens.

Parmi les 54 traits de sens pouvant spécifier les différents types de dialogue, il en est deux qui se révèlent particulièrement dignes d'intérêt parce qu'ils se retrouvent dans un grand nombre de lexèmes: tout d'abord le trait de sens caractérisant le type 2: "entre des personnes qui ne sont pas du même avis" (16 lexèmes, sur un total de 56 unités répertoriées), suivi par le trait de sens caractérisant le type 3: "une seule personne s'adressant à plusieurs" (11 lexèmes). On descend ensuite à 6 lexèmes pour le trait de sens "entre deux personnes seulement" (type 4), et pour le trait de sens "(dialogue) déséquilibré" (type 5). Pour les autres traits de sens, le nombre de lexèmes dans chaque catégorie est très faible: un seul lexème pour plus de la moitié des autres traits pertinents.

Cette hiérarchie permet, pour le dialogue d'enquête, qui était le point de départ de cette étude, de constater qu'il fait partie des dialogues "déséquilibrés", comme l'interview (3), l'interrogatoire ou la soutenance de thèse, où les rôles sont fixés d'avance, avec des "questionneurs" et des "répondeurs", sans liberté d'inverser les rôles. L'analyse a montré que le français ne favorise pas vraiment ce type "déséquilibré" (6 lexèmes), mais donne très nettement sa préférence au dialogue mettant en scène des personnes "qui ne sont pas du même avis" (16 lexèmes).

Ce résultat est informatif, mais il reste maintenant à chercher à savoir si cette caractéristique peut être tenue pour une caractéristique du dialogue en général, ou de la langue française en particulier. Autrement dit: le dialogue par excellence serait-il celui qui se déroule entre personnes qui ne sont pas du même avis ou ce trait serait-il une spécificité des dialogues entre locuteurs de langue française?

Pour le savoir, des études axiologiques du même genre devraient être entreprises sur un grand nombre d'autres langues, par exemple l'italien, l'espagnol, l'allemand ou l'anglais, ces langues qui sont nos instruments de communication privilégiés dans les dialogues du cinquième type que nous poursuivons ces joursci.

BIBLIOGRAPHIE

- MARTINET (André), "Sémantique et axiologie", *Revue roumaine de linguistique*, 20, 1975, p.539-542.
- MARTINET (André), "L'axiologie, étude des valeurs signifiées", *Estudios ofrecidos a Emilio Alarcos-Llorach*, Université d'Oviedo (Espagne), 1977, p. 157-163.
- MARTINET (André), "Variantes sémantiques et unités axiologiques", *Actes du 10e Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Québec, Université Laval, 1984, p.149 -152. Pour une application de cette notion à une partie du lexique français.
- WALTER (Henriette), "Sémantique et axiologie: une application au lexique français", *La linguistique*, Paris, P.U.F, 21, 1985/1, p.275-295.
- WALTER (Henriette), "Sémantique et axiologie dans l'analyse des termes désignant la chaussure en français", Actes du 11e Colloque international de linguistique fonctionnelle (Bologne, 2-7 juil 1984), publiés par Gisèle DUCOS et Sorin STATI, Padoue (Italie), 1985, 307 p., p.234-239.